

# BAROMÈTRE

## de l'activité des salons en Île-de-France

1<sup>er</sup> semestre 2022



### Une nette amélioration après 2 années difficiles

Les salons franciliens ont enregistré de bons résultats au 1<sup>er</sup> semestre 2022, même si l'activité n'a pas retrouvé les niveaux d'avant la crise sanitaire. La tendance, nettement orientée à la hausse, constitue un signal encourageant. Bien qu'aucun salon n'ait été annulé au cours du semestre écoulé, l'impact de la crise demeure significatif. En effet, le nombre d'exposants et de visiteurs, en particulier étrangers, n'a pas encore retrouvé les niveaux observés habituellement.

L'année 2022 a débuté dans un contexte de forte contamination au Covid-19, conduisant le gouvernement à rétablir de nouvelles restrictions et inciter les entreprises à recourir au télétravail. Fort heureusement, le retournement de l'activité enclenché au 2<sup>ème</sup> semestre 2021 s'est accentué au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

### Un 1<sup>er</sup> semestre 2022 dynamique pour l'ensemble des salons

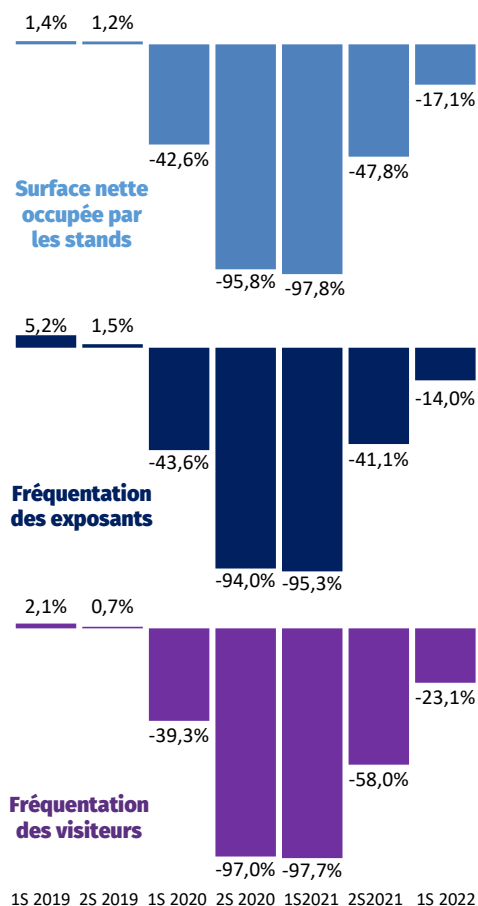
Si l'activité demeure toujours en deçà de celle d'avant la crise sanitaire, les salons professionnels et grand public semblent clairement s'inscrire dans une bonne dynamique (cf. graphique 1). Au 1<sup>er</sup> semestre 2022, la présence des exposants n'est plus en retrait que de 14 % (vs 1<sup>er</sup> semestre 2018 cf. méthodologie), la surface nette occupée par les stands que de 17,1 % et la fréquentation des visiteurs que de 23,1 %. Rappelons que le 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 a été bien meilleur que le 1<sup>er</sup> trimestre, en particulier pour les salons professionnels (cf. baromètre du 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 <https://www.cci-paris-idf.fr/fr/prospective/barometre-activite-salons-ile-de-france-2022>).

De plus, le niveau élevé d'internationalisation<sup>(1)</sup> des salons professionnels franciliens, atout habituellement indéniable, s'est révélé pénalisant au 1<sup>er</sup> semestre 2022. En effet, plus un salon a accueilli une clientèle internationale importante, plus son activité s'est avérée dégradée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022 (cf. tableau 1).

<sup>(1)</sup> Proportion de visiteurs et d'exposants étrangers dans la fréquentation totale.



Graphique 1 - évolution semestrielle de l'activité de l'ensemble des salons franciliens (2019 à 2022)



Source : CCI Paris Île-de-France

Note de lecture : 1S 2019 = 1<sup>er</sup> semestre 2019Tableau 1 - activité des salons professionnels franciliens au 1<sup>er</sup> semestre 2022 (vs S1 - 2018<sup>(1)</sup>)

Type de salon	Évolution de la surface nette occupée par les stands	Évolution du nombre d'exposants	Évolution du nombre de visiteurs
<b>Salons professionnels internationaux confirmés<sup>(2)</sup></b>	<b>- 21,9 %</b>	<b>- 15,2 %</b>	<b>- 35,8 %</b>
<b>Salons professionnels internationaux simples<sup>(3)</sup></b>	<b>- 12,6 %</b>	<b>- 9,6 %</b>	<b>- 15,4 %</b>
<b>Salons professionnels nationaux<sup>(4)</sup></b>	<b>- 5,4 %</b>	<b>- 8,8 %</b>	<b>- 14,8 %</b>

Source : CCI Paris Île-de-France

## Les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité des salons demeurent significatives

Si aucun salon n'a été annulé lors du 1<sup>er</sup> semestre 2022, l'impact de la crise sanitaire reste non négligeable (cf. infographie 1), le nombre d'exposants et de visiteurs ainsi que les surfaces louées restent inférieurs à ceux constatés en 2018. La CCI Paris Île-de-France estime qu'au 1<sup>er</sup> semestre 2022, en raison de la crise :

- 1,1 million de visiteurs ne sont pas venus (11,7 % de la fréquentation annuelle) ;
- 10 700 entreprises n'ont pas exposé (9,9 % du nombre d'exposants annuels) ;
- 564 millions € de retombées économiques ont été perdues pour le territoire francilien (11,4 % du total des retombées annuelles) ;
- 2,1 milliards € de ventes n'ont pas été réalisées entre exposants et visiteurs sur les salons (9,3 % du flux d'affaires annuel).

Infographie 1 - impact économique de la crise sanitaire sur l'activité des salons au 1<sup>er</sup> semestre 2022

Source : CCI Paris Île-de-France

<sup>(1)</sup>L'activité des salons s'étant tenus au 1<sup>er</sup> semestre 2022 est comparée à celle des salons qui se sont tenus au 1<sup>er</sup> semestre 2018 (voir méthodologie).

<sup>(2)</sup>Un salon bénéficie du critère international confirmé, s'il a réuni au moins 20 % d'exposants étrangers et au moins 25 % de visiteurs étrangers au cours de sa session précédente.

<sup>(3)</sup>Un salon bénéficie du critère international simple, s'il a réuni au moins 10 % d'exposants étrangers ou au moins 5 % de visiteurs étrangers au cours de sa session précédente.

<sup>(4)</sup>Tout salon qui ne bénéficie pas du critère international simple ou confirmé est qualifié de salon national.



## Méthodologie

La CCI Paris Ile-de-France publie, chaque trimestre, un baromètre permettant d'estimer les tendances du marché des salons accueillis dans les 21 principaux sites d'exposition franciliens. Ce baromètre est obtenu à partir d'enquêtes déclaratives « sortie de salons » réalisées auprès des organisateurs dans la période allant de janvier à juin 2022. Il est purement conjoncturel et à champ constant. Tout salon qui disparaît n'est donc pas pris en compte, au même titre que ceux nouvellement créés. Les non réponses sont estimées par rapport à la moyenne de la strate à laquelle appartient le salon. Exceptionnellement pour 2022, le baromètre compare l'activité des salons s'étant tenus le trimestre écoulé aux mêmes manifestations de l'édition 2018 (dernière année paire comparable) pour les salons annuels, biennaux ou triennaux. De très nombreux salons ayant été annulés en 2020 et 2021, il est mathématiquement impossible de comparer l'activité 2022 par rapport à celle de 2020 ou celle de 2021.

